



Déclaration liminaire au CSAA du 17 janvier 2024

Madame la rectrice, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration, Mesdames et Messieurs les membres élus du comité, je vous présente les meilleurs vœux des représentants du SNALC de l'académie de Nice, pour cette année 2024 qui commence par un nouveau changement de ministre.

A peine nommée, Mme Amélie OUDEA-CASTERA ne trouve rien de mieux que justifier son choix de scolariser ses enfants dans un établissement privé, par les « paquets d'heures pas sérieusement remplacées » dans le public, car elle et son mari en avaient, je cite « marre ». Et bien tous les professeurs de France en ont eux-aussi « marre ». Nous ne saurions trop lui conseiller de se renseigner sur les raisons qui entraînent ce que nous aussi nous dénonçons, à savoir le manque criant de professeurs. Ses propos ne risquent pas d'encourager les rares candidats aux concours de recrutement. Le SNALC rappelle encore une fois que les professeurs sont moins absents que les autres corps de métiers de la fonction publique d'État et des autres fonctions publiques et même que les salariés du privé. Le SNALC rappelle aussi que la politique menée sur la formation continue des enseignants du second degré hors du temps devant élèves est une catastrophe, et qu'il faut revenir dessus au plus vite. D'après le rapport de la Cour des comptes de 2019, ce temps de formation représente moins de 20% de l'ensemble des absences.

Alors que la dernière enquête PISA confirme la crise de notre système éducatif et que nous avons eu, de la part du ministre précédent, devenu Premier ministre, de nombreuses annonces suite à sa mission « exigence des savoirs », est-on enfin en train de mettre la transmission des savoirs au premier plan ? Notre ministère s'était surtout complu ces dernières années dans le *tout compétences*, et nettement moins dans le domaine de l'exigence. Pensons à l'abandon quasi définitif du redoublement sans qu'aucune alternative n'ait été mise en place, par exemple. Non pas que le redoublement soit la panacée, mais le passage automatique de classe en classe sur le grand tapis roulant du système, et ce, quel que soit le niveau de l'élève, l'est encore moins. De ce point de vue, rendre le pouvoir de décision aux professionnels que nous sommes est un signal positif, bien au-delà du débat sur l'utilité ou non du redoublement.

Il faut dire que les alternatives au redoublement coûtent cher : il faut davantage d'enseignants, moins d'élèves par classe, des heures en petits effectifs. Les groupes et la « prépa-lycée » annoncés, qui correspondent à des [propositions du SNALC](#), nécessitent des

moyens supplémentaires et ne peuvent se faire à moyens constants. A ce propos, le SNALC continue de demander le rétablissement de la technologie en 6^{ème}. On ne fera pas une École de qualité en ayant comme principal objectif les économies budgétaires, et nous demandons que la volonté affichée de créer des groupes et des années propédeutiques crée un « choc des salaires » et un « choc des ressources humaines ». Prenez l'école inclusive : le dernier projet en date part du principe que le bon taux d'encadrement est d'un personnel AESH pour 4 à 5 élèves en situation de handicap, en moyenne. On ne nous fera pas croire que la priorité est l'accompagnement de l'élève et la compensation de son handicap : la priorité, ici, est d'accueillir pour pas cher.

En effet, notre employeur, qui peut être si exigeant quand il s'agit de nous évaluer et de nous contrôler, a longtemps donné dans le laxisme et dans la poussière-sous-le-tapis pour tout le reste. Alors que Gabriel Attal semblait vouloir renforcer la place du diplôme du brevet, sa consœur Carole Grandjean a décidé de supprimer 4 semaines de cours en terminale professionnelle. L'année scolaire préparant au baccalauréat durerait ainsi... 22 semaines. On est passé du bac pro 4 ans au bac pro 3 ans, et maintenant au bac pro 2,5 ans, avec 170 heures de cours en moins pour un élève de lycée pro sur sa scolarité. L'exigence n'est clairement pas au rendez-vous pour ces élèves-là, d'où la présence active du SNALC dans l'intersyndicale majoritaire qui s'oppose à cette réforme.

Le SNALC tient à rappeler que l'état dégradé de notre École n'est en rien dû aux personnels. Si l'on n'arrive pas à recruter – car nous sommes, avant tout, mal payés – ce n'est pas la faute des personnels, mais celle de l'employeur.

C'est pour ces raisons, et pour bien d'autres, que le SNALC est un syndicat exigeant, et un syndicat qui défend l'exigence. Car notre ministère est le premier employeur de France. Car l'accomplissement de nos missions permet à la République d'exister et de perdurer. Car nous sommes des professionnels, et que nous devons être traités comme tels.

Concernant la dotation accordée à notre académie, dont la répartition en grandes masses est à l'ordre du jour de ce CSAA, le SNALC ne peut s'en satisfaire, même si elle est positive.

Pour le 1^{er} degré, rappelons que notre académie est celle des académies de métropole qui a perdu le moins d'élèves au constat de la rentrée de 2023 tout en ayant le P/E le plus faible. C'est aussi celle qui a la plus faible diminution en prévision d'effectifs pour la rentrée 2024 et nous sommes déjà sûrs que les 90 emplois que le ministère nous accorde seront insuffisants et ne nous permettront pas d'évoluer dans le classement des académies. Le ministère annonce d'ailleurs un P/E de 5,52 (apparemment de 5,54 selon les services académiques) pour la prochaine rentrée dans l'académie de Nice avec une moyenne nationale à 6,03. Nous aurons donc toujours des classes bien plus chargées qu'ailleurs sur le territoire. Il manquera encore des postes en RASED, ainsi que des postes de remplaçants titulaires. Et il faut s'attendre à ce que trop de ces 90 emplois soient pourvus par des contractuels, alors que tous les ans des PE titulaires n'arrivent pas à obtenir leur mutation pour les Alpes Maritimes ou le Var.

Pour le 2nd degré, la situation est malheureusement encore pire. Notre académie, non seulement a une prévision d'effectifs positive, mais, si l'on excepte Mayotte, elle a la plus forte hausse prévue avec 1420 élèves en plus. Or, pour le SNALC, la dotation de 105 moyens

d'enseignement, même si on lui ajoute la part complémentaire de 47 moyens accordée en mars dernier, ne suffira pas à faire décoller notre académie de la dernière place du classement. Autrement dit, les conditions de travail des personnels enseignants et de vie scolaire, ainsi que les conditions d'apprentissage des élèves continueront à être difficiles, voire se dégraderont un peu plus encore. Des classes à 25 en collège en éducation prioritaire, à 28, 29 et trop souvent 30 dans les autres collèges, des classes à 35, voire plus, en 2^{nde}, ce n'est pas acceptable pour le SNALC. L'École n'est clairement pas une priorité dans notre pays, particulièrement pour notre académie. C'est pourquoi nous vous demandons, Madame la rectrice, de faire remonter au ministère que notre académie mérite d'avoir des moyens qui lui permettent de se rapprocher sérieusement de la moyenne nationale. Nous savons pouvoir compter sur vous car vous l'avez déjà fait par le passé.